

Les biens et les services constituent la valeur de la monnaie. Tout ce qu'il faut, dès lors, c'est d'assurer un équilibre constant entre la monnaie créée et la production des biens.

Il faut donc mettre rapidement en application une politique monétaire basée sur le maintien d'un niveau de prix fixes à l'intérieur du pays. Pour cela, il est nécessaire que la Banque centrale exerce la prérogative souveraine d'émettre tout argent nouveau en vue de maintenir un niveau constant des prix. L'émission de cette monnaie, en vertu de ce principe, ne constituerait pas une dette à sa source et ne porterait aucun intérêt.

Il faut permettre aux banques privées d'emprunter de l'argent et de l'investir au lieu de créer de la monnaie à cette fin, ce qui a pour effet d'augmenter ou de contracter le montant d'argent en circulation et d'en falsifier la valeur.

Il est incroyable que les gouvernements, les uns après les autres, aient permis aux banques privées de créer et d'émettre des millions en nouvelle monnaie, sans obligation de leur part de maintenir la stabilité du pouvoir d'achat.

Comme conclusion, monsieur l'Orateur, nous suggérons le financement du capital public et des crédits nouveaux avancés sans intérêt par la Banque du Canada, ou par un organisme qui y sera rattaché, ce qui aura pour effet de diminuer les pressions actuellement exercées sur le marché de l'argent et de faire diminuer les taux d'intérêt. Le financement des travaux publics, par des prêts sans intérêt, aura pour effet de permettre un développement rapide de l'équipement social du pays, selon que les besoins se font sentir, alors que les ressources matérielles et humaines existent.

Ce financement sans intérêt aura pour effet de faire baisser les prix et les impôts qui écrasent présentement toutes les classes de la société, notamment celles qui disposent d'un revenu modique ou fixe, comme les pensionnés. Le financement du capital public, par la création de crédits nouveaux émis par la Banque du Canada, aura également pour effet de libérer de fortes sommes de capitaux privés actuellement engagés dans des obligations fédérales, provinciales ou municipales. Ces capitaux deviendront accessibles à l'entreprise privée, qui n'aura plus à se tourner vers les capitaux étrangers. Les Canadiens pourront ainsi reprendre peu à peu le contrôle de leur économie pour rencontrer les désirs des néo-démocrates, qui parlent tellement en faveur de la reprise du contrôle économique par des Canadiens. Le tout se traduira par une diminution des prix à la consommation, du coût de la vie, et la fin de l'inflation.

La conséquence ultime sera le mieux-être de l'ensemble de la population, un objectif que doivent rechercher tous les gouvernements du monde, y compris celui du Canada. Si le gouvernement canadien est incapable de rechercher cet objectif, je répéterai ce que mon collègue de Bellechasse disait au début de ses remarques: Qu'il donne sa place aux autres; nous sommes prêts à faire le «job» à sa place!

[Traduction]

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, je tiens moi aussi à féliciter le député de Bellechasse (M. Lambert) d'avoir présenté

une motion aussi importante, ainsi que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), de son plaidoyer en faveur des anciens combattants et des personnes âgées au pays.

La partie de la motion sur laquelle je veux surtout attirer l'attention a trait au défaut du gouvernement libéral de faire face au problème d'un niveau de vie minimal garanti pour tous les Canadiens, y compris les gagnepetit. Pour beaucoup, il faut parler de revenu annuel garanti. De fait, plusieurs provinces étudient sérieusement la possibilité d'introduire un programme de revenu annuel garanti et il suffit de jeter un coup d'œil aux rapports qui émanent de Victoria pour s'en rendre compte. La question fait la manchette des journaux depuis quelques jours.

Et, d'abord, laissez-moi définir ce que j'entends par le revenu annuel garanti. L'expression englobe toute la kyrielle de propositions ayant comme objectif commun d'arrondir les revenus, pour tâcher de les éléver et de les maintenir tous au-dessus du seuil de la pauvreté. En principe, le revenu garanti fixerait le plancher de la sécurité du revenu pour tous les Canadiens, de façon qu'ils soient assurés du nécessaire, que les emplois soient ou non faciles à trouver.

A deux reprises, au cours du semestre écoulé, le gouvernement libéral a abordé la question du revenu annuel garanti. Les deux fois, les débats sur le sujet ont frappé davantage par leur manque de logique et les arguments trompeurs que par l'intelligence du raisonnement que les Canadiens étaient en droit d'espérer après les coups de clairon qui avaient accompagné la prétendue attaque du gouvernement libéral contre la pauvreté et la recherche d'une juste société. Les deux cas particuliers auxquels je fais allusion se rapportent l'un au Livre blanc sur la sécurité de revenu et l'autre à l'amendement proposé au Régime d'assistance publique du Canada pour permettre à chaque province d'établir son propre programme de sécurité du revenu, comme on l'a proposé, la semaine dernière, à la conférence des ministres du bien-être. Dans l'un et l'autre cas, le gouvernement libéral a fait preuve d'une absence totale de qualités de direction et d'évaluation sensée quant à la façon d'aborder ces questions.

Prenons tout d'abord le cas du Livre blanc sur la sécurité de revenu dont la préparation, dirigé par le sous-ministre M. Joseph Willard, a exigé deux années de recherches. On en espérait beaucoup. Les Canadiens s'attendaient à ce que le Livre blanc ouvrît la voie à une nouvelle politique sociale pour le pays. Quoi qu'il en soit, le Livre blanc s'est révélé un document où les contradictions abondent dans un enchevêtrement de «philosophie sociale» qu'on retrouve à divers endroits. On a essayé de présenter une philosophie propre à apaiser tant ceux qui favorisent le progrès économique sans avoir recours à une redistribution importante de revenu que ceux qui aimeraient voir la mise sur pied d'un revenu annuel garanti et l'établissement d'un niveau de vie plus équitable pour tous.

Le Livre blanc évite toute discussion sur la redistribution de la richesse nationale et ne fait état que de la redistribution des indemnités présentes de sécurité de revenu. Il ne cherche pas à rationaliser les programmes de soutien du revenu actuels qui ne sont que du rafisto-